

# Policier municipal (h/f)

Offre n° O084240809000553

Publiée le 13/08/2024



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNE DE VILLES SUR AUZON

Pl mairie

84570 Villes sur auzon

**Lieu de travail :** Villes sur auzon

**Poste à pourvoir le :** 01/02/2025

**Date limite de candidature :** 11/11/2024

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Prévention et sécurité publique > Police municipale

**Grade(s) recherché(s) :** Garde-champêtre chef

Brigadier-chef principal

Gardien brigadier

Garde champêtre chef principal

**Métier(s) :** [Policier ou policière municipal](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste spécifique dans une collectivité de petite taille. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

**Descriptif de l'emploi :**

La commune de Villes sur Auzon, 1300 habitants, recrute un ou un agent de police municipale. Vous serez l'unique policier municipal sur la commune et non armé.

Ce poste devient vacant suite à un départ à la retraite.

Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

**Missions / conditions d'exercice :**

- \* Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- \* Recherche et relevé des infractions, gestion de la vidéo protection
- \* Rédaction et transmission d'écrits professionnels.
- \* Accueil et relation avec les publics.
- \* Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale.
- \*Patrouille pédestre dans le village, opération tranquillité vacances, voisins vigilants.
- \*Sécurité des entrées et sorties d'écoles.
- \*Urbanisme: affichage et vérification des permis de construire, autorisations de voirie, arrêtés de circulation, rédaction de PV et de rapports, conformité des constructions.

### **Profils recherchés :**

Permis B OBLIGATOIRE

Lauréat du concours de Police Municipale

- SAVOIRS :

Connaître les pouvoirs de police du maire et attributions des administrations ainsi que les pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice.

Connaître les acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention.

Appliquer les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux.

Appliquer les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation ainsi que les techniques d'interpellation, d'enquête et de prélèvement.

Maîtriser le fonctionnement des administrations et établissements publics, les instances, processus et circuits décisionnels.

Appliquer les techniques et outils de communication.

Connaître et appliquer les techniques de résolution des conflits et de médiation.

- SAVOIR FAIRE :

\*Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention

\*Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur

\*Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats

\*Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus

\*Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises

\*Etablir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention

\*Développer l'information et le dialogue auprès de la population

\*Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli

\*Organiser les moyens techniques et humains pour assurer la continuité du service

\*Piloter, suivre et contrôler les activités des agents

- SAVOIR ETRE :

\*Faire preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe, d'autonomie

\*Etre disponible

\*Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique

\*Avoir le sens de l'écoute, de la médiation, calme, et une forte maîtrise de soi

- \*Respecter la déontologie
- \*Posséder de réelles qualités relationnelles
- \*Avoir le sens des responsabilités

## Contact

**Contact :** 0490617850

**Informations complémentaires :**

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Participation employeur sur la Prévoyance

35h / semaine sur 5 jours

Candidatures à adresser à:

-Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

84570 VILLES SUR AUZON

ou à

MME Pascale CHARASSE

p.charasse@villes-sur-auzon.fr

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.